

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 36 (2006)
Heft: 6

Rubrik: Cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

OCPA / GENÈVE

L'OCPA c'est...

L'Office cantonal des personnes âgées (OCPA) est rattaché au département de la solidarité et de l'emploi (DSE). Cet office garantit aux rentiers AVS et AI à domicile un revenu minimum cantonal d'aide sociale qui s'élève, en 2006, à Fr. 23 477.– par année pour une personne seule et à Fr. 35 216.– par année pour un couple (oyer, primes d'assurance maladie et abonnement TPG non compris).

Pour les personnes séjournant dans un établissement médico-social pour personnes âgées (EMS) ou dans un établissement pour person-

nes handicapées (EPH), l'OCPA garantit la couverture du prix journalier à charge du résidant.

OCPA

Office cantonal
des personnes âgées
Route de Chêne 54
Case postale 6375
1211 Genève 6
Tél. 022 849 76 06
Fax 022 849 76 76
www.geneve.ch/social/oCPA
Accueil du public
(rez-de-chaussée)
de 8 h 30 à 12 h 00
de 13 h à 16 h

A nos abonnés de l'OCPA

Depuis dix ans, l'Etat de Genève offre le magazine *Générations* aux bénéficiaires de l'OCPA. L'accord passé prévoyait en outre la publication d'une rubrique d'information.

Malheureusement, pour des raisons d'économie, l'Etat de Genève a décidé de dénoncer cet accord à partir du mois de juillet 2006.

Cela a pour conséquences la suppression de la rubrique et l'annulation des abonnements gratuits aux bénéficiaires de l'OCPA.

Dans la lettre que nous adressons à chacun des bénéficiaires de l'OCPA, nous proposons un abonnement à titre individuel. Ainsi ont-ils la possibilité de recevoir leur magazine, en le payant à un tarif préférentiel.

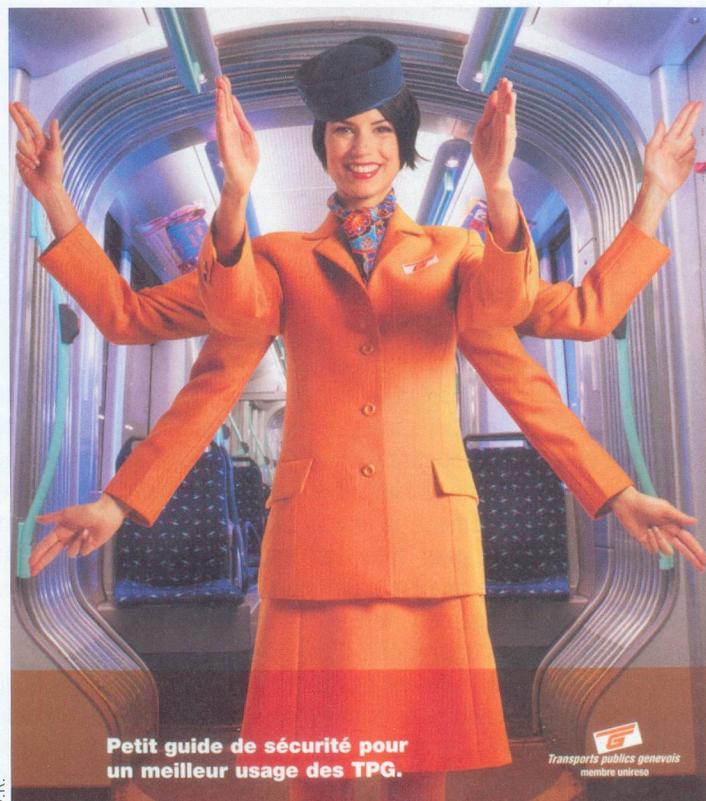
Nous regrettons sincèrement la décision du Conseil d'Etat genevois et nous espérons que vous resterez fidèles à notre magazine.

La Direction de Générations

GENÈVE

Les TPG aux petits

Il n'existe pas de classes dans les Transports publics genevois, comme c'est le cas dans les trains ou les avions. Pourtant, les TPG viennent d'inventer la Classe Senior. Il s'agit d'ateliers interactifs gratuits proposant des conseils pour voyager sur le réseau en toute sécurité et en toute sérénité.



Les Transports publics genevois ont lancé récemment une opération tout spécialement destinée aux seniors. Celle-ci comprend deux prestations: la mise sur pied d'ateliers de sensibilisation «les TPG en toute sécurité» et la publication d'une brochure intitulée «Bienvenue en Classe Senior». Ces deux offres sont gratuites et toute personne intéressée peut s'inscrire à un atelier à la date de son choix, ou simplement commander la brochure

d'informations. Ville et Canton ont apporté leur soutien à ce projet. Pour le maire de Genève Manuel Tornare: «Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'action menée par le Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement qui, au travers de son Service social, vise à améliorer la qualité de vie des aînés et à favoriser leur participation à la vie de la cité. Qu'il s'agisse de rendre visite à sa famille ou à des amis, de participer à des manifesta-

soins pour les seniors

tions ou de faire des achats, la mobilité est un moyen essentiel d'autonomie et d'indépendance. Aussi la Ville de Genève est-elle heureuse de s'associer à cette campagne des TPG qui contribuera à renforcer la confiance des aînés face aux transports publics, et à accroître leur sécurité et leur bien-être.»

Concrètement, l'effort d'information fait par les TPG touche tous les domaines en lien avec des déplacements au moyen des transports publics. Qu'il s'agisse de la consultation des horaires ou de la lecture d'un plan du réseau, de l'usage des distributeurs de billets ou de la façon de se comporter dans un véhicule pour éviter tout risque de chute, toutes les étapes d'un trajet qui pourraient présenter un souci sont analysées, décortiquées et des conseils judiciaux sont donnés aux seniors.

Souvent, les aînés éprouvent des craintes lors d'un déplacement en bus ou en tram. Ces ateliers en deux parties – l'une théorique et l'autre pratique – répondront à toutes leurs interrogations. C'est une façon utile et conviviale de se familiariser avec tous les aspects des transports

en commun, avec les équipements comme avec les tarifs. Prendre le bon billet, puis le bon bus n'est pas toujours chose aisée. En apprenant à dompter les distributeurs et à lire les panneaux de signalisation aux arrêts, les déplacements deviennent déjà plus sereins.

CONSEILS JUDICIEUX

De même, connaître le fonctionnement des portes et leur système de fermeture automatique permet de monter ou descendre d'un véhicule sans risque d'accident. Tout comme le réflexe de se tenir lorsqu'on voyage debout ou que l'on se déplace à l'intérieur du véhicule peut prévenir de vilaines chutes.

Les TPG ont également à cœur de faire connaître à leurs usagers les difficultés que rencontre un conducteur de bus en ville: le trafic intense, la nécessité de respecter les horaires, la régulation des feux qui peut l'empêcher de rouvrir ses portes pour un passager de dernière seconde. Après cette initiation, les relations entre conducteurs et usagers devraient être au beau fixe. Car force est de re-

connaître que conduire de tels véhicules en ville de Genève relève de l'exploit.

C.Pz

»» Prochains ateliers de sensibilisation «les TPG en toute sécurité», mardi matin à 9 h 30, les 13 et 27 juin; jeudi après-midi à 13 h 30,

les 1^{er}, 8 et 22 juin.

Autres dates sur demande.

Vous pouvez vous inscrire par téléphone au 022 308 35 12 ou par courrier électronique: senior@tpg.ch

A la fin du cours, les TPG offrent, selon l'heure, une collation ou un repas.

FRIBOURG

Duo – de femme à femme

Une femme d'ici pour aider une femme d'ailleurs.

Espacefemmes Fribourg vient de lancer un projet intitulé «Duo – de femme à femme».

L'accompagnement, prévu sur huit mois, vise à permettre à une femme migrante de bénéficier des compétences et des conseils d'une femme expérimentée pour s'intégrer dans son pays d'accueil: suivi d'une recherche d'emploi, démarches administratives, paiements, relations avec les assurances, etc. «Les migrantes auront ainsi la chance de se créer un réseau de relations qui leur évitera l'isolement et permettra aux accompagnatrices de s'enrichir au contact d'une autre culture», relève Giovanna Garghentini Python, responsable d'Espacefemmes. L'aide apportée est gratuite et les accompagnatrices bénéficient d'une formation spécifique.

Espacefemmes reste partenaire de ces duos. L'organisa-

tion ne cherche pas seulement à mettre des femmes en contact. Elle suit le projet de bout en bout. Tout d'abord en constituant elle-même les duos en fonction des affinités, des compétences, des langues et des attentes de chacune. Un contrat tripartite est rédigé afin de définir clairement les objectifs de la femme accompagnée et de garantir le respect de la sphère privée des participantes et la confidentialité des échanges. Espacefemmes suit les progrès ou les éventuels problèmes des tandems et tire un bilan au terme de l'expérience.

Charlotte Robert, jeune retraitée fribourgeoise, à l'origine de ce projet, imagine bien une femme d'âge mûr dans le rôle de l'accompagnatrice (parce que les plus jeunes ont moins de temps), une femme bien intégrée qui connaît si possible les rouages de l'administration locale, mais surtout une femme motivée et qui souhaite découvrir une nouvelle culture. Avis aux intéressées!

AW

»» Renseignements: Duo – de femme à femme, tél. 026 424 59 24.

LES TPG EN CHIFFRES

- **376 km...** c'est la longueur du réseau exploité par les TPG;
- **plus de 17 millions...** c'est le nombre de kilomètres effectués par année;
- **400...** c'est le nombre de véhicules en service (trams, trolleybus et autobus);
- **118 millions...** c'est le nombre de voyageurs transportés chaque année;
- **1500...** c'est le nombre de collaboratrices et collaborateurs, dont 900 affectés à la conduite des véhicules.

Le coup de pouce de l'ADIRE

Sous le sigle ADIRE, l'Association d'intervenants retraités a pour but, dans le monde du travail, de faire bénéficier les plus jeunes de l'expérience des plus âgés. L'association a été fondée à Sion en automne 2004.



Le comité de l'ADIRE est présidé par Daniel Ardiot (au centre); à sa droite Marie-Thérèse Jentsch, secrétaire-trésorière, et Michel Vogel, vice-président.

« Le système de retraite actuel fait que les personnes abandonnent le monde du travail à un moment où, grâce à l'expérience accumulée, elles bénéficient d'un niveau de compétence élevé et de connaissances précieuses », remarque Daniel Ardiot, président de l'ADIRE. « D'autre part, beaucoup de jeunes et de moins jeunes ont besoin d'aide et d'appui pour faire face aux difficultés qu'ils rencontrent lors de leur choix professionnel, en cas de chômage ou de réinsertion difficile. Il existe un réel besoin d'actions ponctuelles auquel pourrait répondre la solidarité intergénérationnelle. »

Ce constat est à l'origine de l'ADIRE qui s'est donné pour but d'offrir à des retraités encore actifs la possibilité de conser-

ver une utilité sociale, de rétablir un lien entre les seniors et les autres générations à travers la transmission d'un savoir-faire et d'aider les personnes actives en difficulté par un appui original reposant sur l'expérience acquise grâce à l'ancienneté. Si ce type d'association est nouveau en Valais, il existe dans d'autres cantons, et ces regroupements de retraités et pré-retraités sont également très actifs en France, en Belgique et au Canada.

L'ADIRE compte actuellement une trentaine de membres provenant de divers milieux comme l'enseignement, la banque, les services, l'architecture, la viticulture, et fonctionne en réseau. Les personnes qui offrent leurs services remplissent une fiche personnelle qui indique

dans les grandes lignes leur parcours professionnel, leurs compétences et l'aide qu'elles souhaitent fournir.

LA SOLIDARITÉ PAR L'ACTE

Daniel Ardiot énumère les champs d'action où peuvent intervenir les retraités grâce à leur expérience humaine et professionnelle: aider les créateurs d'entreprise et les épauler dans le suivi de leur projet; soutenir les personnes confrontées à des difficultés sur leur lieu de travail, en particulier par l'écoute et la médiation; conseiller les personnes «perdues dans les dédales de l'administration»; participer à la lutte contre l'illettrisme des jeunes et des adultes; informer les apprentis qui vont entrer dans le monde du travail

sur les règles et les normes régissant une entreprise.

« Nous ne voulons pas nous substituer aux structures existantes, précise Marie-Thérèse Jentsch, secrétaire de l'association. Et nous ne sommes pas un service social ! » Les intervenants se chargent de missions concrètes ponctuelles ou de plus longue durée, répondant à des demandes très diverses. Quelques exemples: la mise en relation de deux personnes de générations différentes a permis à la plus jeune d'améliorer ses connaissances dans une autre langue. L'écoute, la mise en avant de ses motivations, les conseils pour la rédaction de son CV ont aidé un demandeur d'emploi à retrouver un travail. ADIRE a donné un coup de main à un couple de luthiers voulant s'établir à leur compte en les informant sur les démarches à effectuer. Même type d'accompagnement pour soutenir l'initiative d'une personne souhaitant accueillir des personnes âgées.

L'équipe qui déborde d'énergie cherche à mieux se faire connaître. « Nous sommes dans la phase de marketing », précise son président qui lance un appel d'une part aux bénévoles et aux membres sympathisants, et d'autre part à tous ceux qui souhaitent un conseil, un appui, une écoute, bref... un coup de pouce.

Françoise de Preux

» **Contacts:** ADIRE, Case postale 2006, 1950 Sion 2; Daniel Ardiot, président, tél. 079 347 43 24; Michel Vogel, vice-président, tél. 079 417 57 92; Marie-Thérèse Jentsch, secrétaire trésorière, tél. 079 763 14 94. Internet: www.adire.ch